



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

10 SEPTEMBRE 2020 -18h

Rencontre virtuelle TEAMS

1. **Mot de bienvenue de la direction de l'établissement**

Mme Pauline Martin-Paquet souhaite la bienvenue aux parents présents de façon virtuelle.

2. **Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée**

Monsieur Marc Gingras, président du conseil d'établissement 2020-2021 se propose pour présider la présente assemblée générale des parents.

Accepté à l'unanimité.

Monsieur Marc Gingras propose Madame Mélanie Burgoyne à titre de secrétaire de l'assemblée générale annuelle des parents.

Accepté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2020**

Madame Sylvie Mador propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents 2019, tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.

4. **Informations de la part de la direction de l'école :**

Monsieur Marc Gingras donne la parole à madame Pauline Martin Paquet.

Projet éducatif 2019-2022 : Le projet éducatif est toujours en vigueur avec ses 3 valeurs : Engagement-Respect- Ouverture. La réussite des élèves demeure au cœur du projet. Il est possible de retrouver le projet dans son ensemble sur le site internet de l'école.

Rapport annuel 2019-2020: Dans les circonstances de pandémie depuis le printemps dernier, il n'aura pas de rapport annuel 2019-2020. Celui-ci sera remplacé par un bilan qui sera déposé sur le site internet de l'école prochainement.

Normes et modalités d'évaluation 2020-2021 : Sachant qu'il s'agit d'un sujet important pour plusieurs parents, elles seront déposées autour de la mi-octobre sur le site internet de l'école, soit en même temps que la première communication.

5. **Mot d'un membre du conseil 2019-2020**

Monsieur Marc Gingras nous explique l'importance d'un CE particulièrement dans le contexte de changement de législation concernant les commissions scolaires pour des centres de services scolaire (CSS) qui mettent en lumière l'importance des parents et leur implication sur les CE. En étant impliqué



sur le CE, les parents ont ainsi l'opportunité de faire des changements et prendre des décisions. L'implication revient à une rencontre mensuelle durant l'année scolaire.

6. Nomination d'un président d'élections

Monsieur Marc Gingras propose que madame Pauline Martin Paquet préside les élections des parents au conseil d'établissement 2020-2021. Mme Martin-Paquet explique les modalités d'élection. Due au fait que nous sommes en rencontre virtuelle, chaque parent aura un seul droit de vote. Les parents ayant le plus de votes seront ceux élus pour combler les postes disponibles.

7. Élection des parents au conseil d'établissement (3 mandats de 2 ans) et des substituts

Madame Martin Paquet informe les parents que les postes de Madame Mélanie Burgoyne, Madame Mélanie Veillette et Madame Sylvie Mador sont reconduits pour une 2^e année.

Madame Martin Paquet explique qu'il y a 3 postes à combler. Ces trois mandats sont d'une durée de 2 ans. Madame Martin Paquet propose aussi d'établir une liste d'au moins 2 substituts pour remplacer l'absence ou la démission d'un membre.

Madame Martin Paquet mentionne que chaque parent pourra voter que pour un parent. Ceux obtenant le plus de votes, auront les postes et les substituts seront ordonnancés selon le nombre de vote obtenu.

Madame Martin Paquet précise aussi qu'il y a habituellement une rencontre de 2 heures, de 19 h à 21 h une fois par mois. Le calendrier des rencontres sera établi lors de la 1^{re} rencontre du conseil d'établissement le 16 septembre prochain.

Les critères d'élection sont acceptés à l'unanimité.

Ouverture de la période de mise en candidature à 18h18.

Cinq parents dont Monsieur Marc Gingras et Bruno Hauzaree, ainsi que Mesdames Marie-Eve Montpetit, Martine Lessard, Christina Tannier, Ellen Lafrance, Julie-Alexandra Méthot, Julie Cantin-Blain, Patricia Lemieux et Anne-Marie Lareault. Tous se présentent en tant que parents parents.

Fermeture de la période de mise en candidature à 18h21

Suite au vote en ligne, sont élus :

- 1- Monsieur Marc Gingras
- 2- Madame Julie Cantin-Blain
- 3- Égalité entre Monsieur Bruno Hauzaree et Madame Christina Tannier
- 4- Madame Martine Lessard
- 5- Madame Ellen Lafrance

Madame Martin-Paquet propose la tenue d'un 2^e vote pour trancher l'égalité entre la 3^e et 4^e position. Accepté à l'unanimité.

Suite au 2^e vote en ligne, est élu Monsieur Bruno Hauzaree.

Madame Christine Tannier se retrouve donc 1^{re} substitut, suivi des 2 autres substituts élus.

Monsieur Marc Gingras explique le rôle des substituts à l'assemblée.

Avant la période d'élection, les parents s'adressent à l'assemblée.

8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

Madame Sylvie Mador propose sa candidature pour être représentante au comité de parents.

Madame Cindy Duval propose sa candidature pour être substitut au représentant au comité de parents.

Acceptée à l'unanimité.

9. Organisme de participation des parents

Madame Sylvie Mador explique ce que l'OPP durant le décompte des votes.

Madame Ellen Lafrance propose de créer un OPP à l'école des Timoniers pour l'année scolaire 2020-2021.

Mesdames Patricia Lemieux et Mélanie Claveau se proposent pour en faire partie également

Accepter à l'unanimité.

10. Levée de l'assemblée

À 18 h 54, madame Mélanie Burgoyne propose la levée de l'assemblée.

Acceptée à l'unanimité.

Pauline Martin Paquet
Directrice